



Comité Spéléologique d'Île de France

5 Rue Campagne Première, 75014 Paris

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITÉ RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

<http://www.cosif.fr>

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2022 du CoSIF

Le 18 mars 2023 à Fontenay-sous-Bois (94)

Grands Electeurs Présents :

CDS78 : Marc Boureau

CDS91 : Guillaume Blanc ; Bruno Lonchamp

CDS92 : Yves Singlas ; Carine Engerrand ; Mohammed

CDS94 : Philippe Brunet ; Françoise Lidonne

CDS95 : Viviane Menet Bancel ; Pierre Bancel ; Franck Soulage

Grands Electeurs représentés :

CDS78 : Gilles Moutin représenté par Marc Boureau

CDS92 : Alphonsine Gallien par Yves Singlas

CDS92 : Eric Eschenbrenner par Carine Engerrand-Mohammed

CDS93 : Fabien Fécherouille représenté par Jean-Paul Couturier

Présents :

75 : Thomas Lecoq ; Ghislaine Racine ; Claude Berges ; Bernard Prioul ; Jason Tridon ; Sylvain Gratton

77 : Franck Landry ; Arnaud Arrestier

91 : Sven Decharte

92 : Florence Lelaidier ; Clément Némoz ; Arthur Perrin ; Christophe Babé ; Véronique Hautin-Babé ; Jean-Paul Couturier

94 : Gaël Monvoisin

95 : Pascale Vivancos ; Philippe Germain ; Pascal Reig

Rappel de la composition du Bureau

Gael Monvoisin Président

Président Adjoint Poste vacant

Christophe Babé Trésorier

Trésorier adjoint Poste vacant

Secrétaire Pascale Vivancos

Secrétaire adjoint Poste vacant

Membres du Comité Directeur : Philippe Brunet, Jean Paul Couturier, Christophe Depin (excusé), Emmanuel Doze (absent), Fabien Fecherouille (excusé), Sébastien Guiheneuf (excusé), Françoise Lidonne, Nathalie Loza (excusée), Céline Milaszewicz (excusée), Clément Nemoz.

1. Constitution de l'Assemblée Générale

Les CDS 93 et 94 n'ont pas encore eu leur AG.

L'AG du CDS75 prévue juste avant l'AG du CoSIF n'a pas pu se tenir, faute de quorum : une AG exceptionnelle sera organisée fin juin – début juillet sans besoin de quorum.

Le Président, Gaël Monvoisin, ouvre l'Assemblée Générale à 9h45. C'est la 56^e AG du CoSIF :

L'Assemblée Générale régionale est ainsi constituée de 14 Grands Electeurs présents dont 4 représentés. Le quorum est atteint et l'AG peut valablement délibérer. A noter : la présence de 7 femmes aujourd'hui.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2022

Le procès-verbal de l'AG du 9 avril 2022 est approuvé à l'unanimité des 14 Grands Electeurs présents ou représentés.

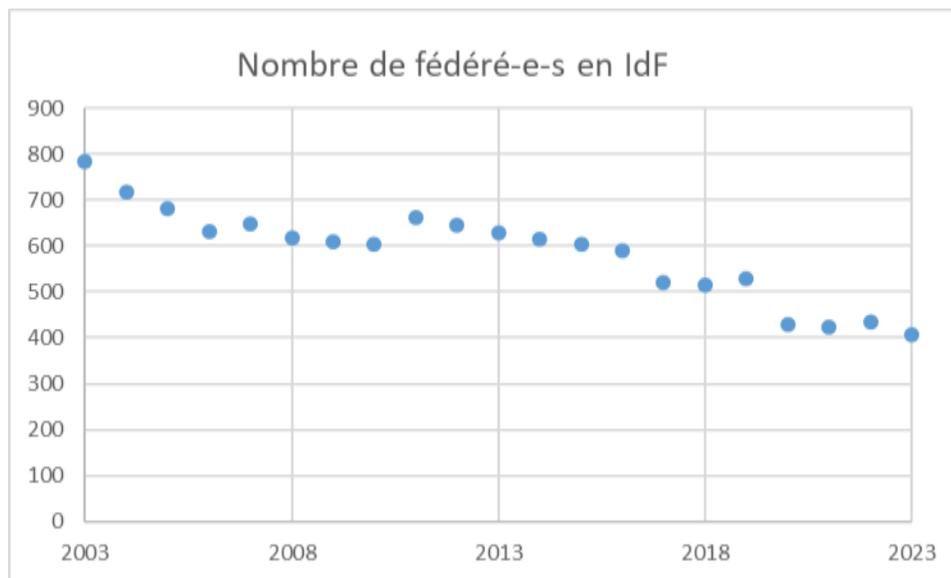
3. Rapport moral du président

Gaël Monvoisin prend la parole :

« Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord un grand merci aux personnes qui se sont occupées d'organiser l'AG (Françoise et Pascale), de faire les courses de midi (Pascale et Jean Paul) et à Pascale encore qui a organisé la journée Science et Exploration de cet après-midi. Et une petite pensée pour Daniel Teyssier, mort en novembre dernier.

Les statistiques de la FFS donnent 436 fédéré-e-s en 2022 – 406 en 2023. On a perdu la moitié des fédéré-e-s en 20 ans !



Pour ceux qui étaient déjà là, nous avons essayé ce matin d'organiser l'AG du CDS 75 (merci à Françoise et Jean Paul qui ont passé beaucoup de temps sur ce dossier). Le CDS 75 n'a plus de gouvernance depuis 2020, mais faute de quorum elle sera reportée à juin, en AG extraordinaire, pour avoir lieu sans quorum. Cela représente une trentaine de personnes. Le GERSOP rassemble 13 fédéré-e-s mais un seul est encore domicilié en IdF, le SCP a 11 membres fédéré-e-s (mais le club regroupe plus de personnes, les autres ne sont fédéré-e-s que FFCAM) et l'ASBDF Spéléo regroupe 6 personnes.

Cette année a été une année riche et fructueuse en termes d'accords d'accès aux carrières. En effet, la convention avec l'association ProNatura IdF qui gère les carrières de Larchant a permis 5 visites de clubs dans ces carrières. En 2023, nous pourrions relancer cette démarche. La procédure est simple, se renseigner des dates sur le site du CoSIF, envoyer un message au CoSIF avec l'objet de la visite au moins 15 jours avant la date. Je transfère la demande à l'association qui valide. En retour, vous allez sur place en respectant les règles de stationnement sans déranger les riverains pour conserver une bonne entente et vous nous envoyez un CR de votre visite avec quelques photos éventuellement. Il est possible d'y organiser des formations et des événements publics.

Nous avons aussi toujours accès aux carrières de Gagny, avec le même mode de fonctionnement. Mais ça risque de ne pas durer, les carrières vont être comblées à terme, je ne sais pas où ça en est.

D'autre part, après 8 ans de bataille, le CoSIF a pu faire porter (par l'IGC s'il vous plait !), au Conseil de Paris une demande de conventionnement pour un site situé sous le bois de Vincennes, les carrières de la Gravelle. Nous avons obtenu une convention pour 3 ans. C'est un galop d'essai et j'espère que ce projet pilote pourra essaimer dans les années à venir. L'idée est de mettre en place des projets multi-activités avec des scolaires. Si vous connaissez des enseignants du primaire à l'université qui seraient intéressés, il est possible d'organiser des visites. Nous travaillerons avec Yannis Rung, BE spéléo en Ardèche qui a de la famille en IdF et qui sera disponible hors périodes estivales (de fin octobre à avril en gros). Ces projets scolaires sont en cours de création et nous espérons qu'ils pourront voir le jour en septembre 2023. On a accompagné 12 profs du secondaire et lycée en janvier avec des projets lycée et CAPES. A suivre.

Pour ce qui est des clubs, l'accès sera également possible moyennant un respect strict des règles imposées par la convention et notamment l'obligation d'avoir en permanence un garde puits à l'entrée de la cavité, entrée protégée par une barrière, et de ne pas emprunter les galeries situées sous la partie privée (sous Charenton). Cette convention est fragile et tout manquement aux règles peut remettre tout ce travail en question et nous fermer définitivement les portes des carrières. Alors merci de bien respecter cette procédure, j'insiste lourdement mais cette convention a été très difficile à obtenir. Si vous souhaitez continuer à aller sous terre en pirate il y a plein d'autres réseaux, évitez celui-ci. Nous préparerons un document comme pour les carrières de Larchant et de Gagny regroupant les dates, demandes et modalités de visites pour la Gravelle.

Je ne connais pas la date et l'ampleur des travaux d'Arnaudet. Si quelqu'un a des infos ? Philippe Brunet répond : , « l'injection a commencé (sable et non déblais du Grand Paris contrairement à ce qui était prévu) avant même que le dernier recours ne soit achevé (le procès nous a coûté près de 10k€ et autant à la FFS et un peu moins à l'OCRA, ainsi que beaucoup d'énergie). »

Il y a eu une action pour essayer de sauver des carrières à Vaujours, en passe d'être remise en exploitation par Placoplâtre mais je n'ai plus de nouvelles.

Nous travaillons également à continuer les comptages de chiroptères avec les associations naturalistes dans les carrières d'ile de France. Christophe Babe a participé au comptage dans les carrières de Larchant et annonce « la colonie de 250 grands murins de Larchant voit son nombre d'individus croître mais cela peut être l'effet d'un hiver 2022 rigoureux ». Pierre Bancel a également eu l'occasion de faire deux présentations sur les chiroptères en fin d'année dernière et continue à participer aux comptages du Vexin « dont les colonies se portent bien ». Marina qui est représentante du CoSIF pour le groupe chiroptères depuis 2 ans ne m'a pas fait de retours et s'est excusée et ne sera pas présente aujourd'hui.

Pour les autres projets mis en place cette année :

- Guillaume Blanc, Sébastien Guiheneuf et Françoise Lidonne ont passé du temps à remettre le projet vidéos en route après plusieurs années d'absence. Ils sont en train d'essayer de créer une base de données permettant de mieux se repérer dans la liste des films. Nous espérons pouvoir mettre en ligne la totalité du catalogue de films du CoSIF (dont une grosse partie des vieux documents numérisés par Charles Decaudin). Tous les films ne sont pas des chefs d'œuvre mais ils ont le mérite d'avoir été tournés et montés. Nous essayerons de les mettre en ligne au fur et à mesure avec chaque nouvelle Newsletter. Ce serait super que nous puissions faire profiter la commission audiovisuelle nationale de ce projet et de ce stockage pour qu'ils puissent mettre en ligne leur catalogue également.

- Les formations en 2022 ont été diverses et je laisserai Pascale les présenter.

- le PSF 2022 a permis de récolter 4500 euros en 2022. Nous avons finalisé ce budget en nous dotant d'un treuil pour assurer la descente des scolaires. C'est Yannis Rung, en charge de l'encadrement des scolaires, qui l'utilise et le gère. Christophe vous présentera les détails dans les budgets.

- Pour finir une demande de Marc Boureau et de l'EFC, avec la délégation de canyon, de changer le nom de notre fédé de FFS à FFSC. Marc tu veux en parler ?

« la FFS est désormais délégataire de l'activité canyon depuis fin 2022. La proposition est d'ajouter un « C » à la fin de FFS, FFSC. Certains CDS, CSR se sont positionnés en ce sens lors de leur AG. C'est aussi stratégique pour asseoir la position de la fédération et vis à vis de nos partenaires. Il y a déjà 11 CDSC. **Les présents du CoSIF sont unanimement (moins une voix d'abstention) d'accord pour que cette question soit débattue lors de l'AGN.** »

Je laisse maintenant la parole à Pascale pour le rapport d'activités du CoSIF. »

4. Rapport d'activités 2022

Le rapport d'activités est présenté par Pascale Vivancos (cf annexe 1), qui rappelle les principales actions des commissions ainsi que les actions de communication menées par le CoSIF.

>> Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Pascale Vivancos en profite pour lancer un appel aux articles pour compléter la prochaine Lettre Spéléo IDF.

5. Rapport financier 2022 (cf annexe 2)

Christophe Babé présente les comptes de l'année 2022.

Bilan 2022 : le résultat s'élève à 4300 € de bénéfice car le CoSIF a reçu une subvention exceptionnelle de 4000€ de la DRAJES pour l'action à La Gravelle, en plus des 4500€ du PSF 2022. Le résultat s'élève à 300€, après la prise en compte d'une provision exceptionnelle de 4000€ pour la Gravelle.

Faits majeurs 2022 :

- Arnaudet : 4053€ de frais d'avocat issus de 2021
- Canyon : très grosse action canyon bénéficiaire car on a payé une partie du gîte en 2021 (réservation) et il y a eu beaucoup d'abandons de frais de la part des cadres
- EFS : achat chèvre d'assurance pour descendre les enfants dans les carrières de la Gravelle
- FTS : budget reconduit comme chaque année
- Scientifique : présentations chiroptères et stage chiro
- Spéléofolies : une subvention accordée à hauteur de 700€ au CDS 91 pour l'organisation de cet évènement
- Expé : 600€ pour une expé en 2022 (Picos) et la régularisation d'une action oubliée en 2021
- Aides cadres : 2 nouveaux initiateurs canyon en 2022
- AGN : frais élevés à 1552€

Trésorerie : 42 000€ sur le compte courant au début de l'exercice, 47 000€ en fin d'année.

Jean-Paul Couturier rappelle que le CoSIF aide les stages, les expéditions. Les demandes de subventions doivent être transmises au CoSIF en AMONT de l'évènement avec un RIB à l'appui du formulaire ad-hoc.

Philippe Brunet et Pascale Vivancos rappellent la nécessité d'un retour (organisation d'un stage, rédaction d'un compte-rendu, article...).

*** Rapport des vérificateurs aux comptes : (annexe 3)**

L'ensemble des comptes a été vérifié en février 2023. Tous les comptes sont exacts et correctement tenus et les justificatifs ont bien été présentés. Aucune réserve. Tout est clair, limpide, comme d'habitude. Nos proposons de valider les comptes.

*** Vote du rapport financier :**

>> Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

6. Election des membres du Comité Directeur

Gaël Monvoisin demande si quelqu'un est candidat au comité directeur ?

Arthur Perrin se propose de rejoindre le Conseil Directeur du CoSIF. Sa candidature a été reçue par Gaël Monvoisin avant l'AG. Sa candidature est approuvée à la l'unanimité moins 1 abstention.

7. Présentation des orientations 2023

Les actions 2021 sont présentées par Gaël Monvoisin.

« Cette année est la dernière année de mon dernier mandat. Même si éventuellement, avec le changement de la loi sur le sport, je pourrais avoir une dérogation pour en faire un quatrième, cela n'arrivera pas, ne rêvez pas. Ça veut dire que vous avez un an pour vous organiser et mettre en place une relève. Je resterai disponible si besoin pour donner un coup de main et je souhaite continuer à suivre le projet carrière et le projet vidéo, mais c'est tout.

La tâche de président n'est pas insurmontable, c'est plutôt excitant (en tous cas au début) de se battre pour faire vivre cette structure. Mais là c'est trop. Je n'ai plus le temps, ni de nouvelles idées, ni l'énergie. Place (j'espère) aux jeunes.

Pour cette dernière année de mon dernier mandat, donc, je vais travailler à mettre en place le projet scolaire dans les carrières de la Gravelle. Je vais faire mon dernier projet PSF pour les demandes de subvention. Je vais essayer de laisser un travail propre pour les prochains au niveau des différents dossiers.

L'AG du CDS 75 et la remise en route de ce CDS avec des jeunes est également un des projets importants.

En 2023 il y aura de nombreuses actions de formation au CoSIF :

- La formation sur les chiroptères a eu lieu en février ;
- Le FTS aussi, au moins pour le premier weekend, le second est la semaine prochaine ;
- Il y aura un stage grande verticale en canyon sur deux week-ends, dans le Vercors, fin avril du 28 avril au 1 mai et du 2 au 5 juin ;
- le stage techniques légères aura lieu sur 3 jours du 9 au 11 juin dans le Vercors ;
- Fabien Fecheroulle organise un initiateur à la Toussaint du 21 au 28 octobre
- Il y a aura une initiation à la plongée souterraine en fin d'année, à partir de septembre
- Le CoSIF subventionne les 10 ans de suivi scientifique de la Combe Aux Prêtres

Pour les carrières, les réservations pour Larchant sont de nouveau ouvertes, comme pour Gagny. Pour la Gravelle également mais il va falloir nous laisser un peu de temps pour mettre la procédure en place et le mode de réservation.

L'IGC et la ville de Paris demandent qu'il n'y ait pas d'actions de visites de public mais des sorties clubs sont possibles. En fonction des retours de ces visites, il serait possible d'installer un parcours de corde dans une partie de la carrière sur la zone de repas où il y a les plus grandes hauteurs mais le calcaire n'a pas l'air super bon, selon les bancs alors il faudra réfléchir à la bonne stratégie.

Dans tous les cas, la règle stricte, je le rappelle, c'est une barrière autour de la plaque ouverte pour empêcher les passants de tomber, contre-assurance sur corde dans le puits d'entrée si vous voulez et surtout garde-puits en permanence à l'entrée du trou.

Et comme d'habitude, si vous avez des envies de monter des projets, contactez-nous. »

>> Le projet d'orientations 2023 est adopté à l'unanimité

8. Présentation du budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel 2023 (cf annexe 4) permettant de réaliser les actions du projet d'orientation est présenté par Christophe Babé. Le budget est sensiblement le même que l'année précédente. Volontairement déséquilibré compte tenu de la provision de 4000€.

>> Le budget prévisionnel 2023 en cours est adopté à l'unanimité.

9. Election des vérificateurs aux comptes

Viviane Menet-Bancel et Pierre Bancel confirment leur positionnement sur ces postes.

10. Consolidation des représentants régionaux pour l'AG nationale de la FFS

Le nombre de Grands Electeurs pour représenter la Région à l'Assemblée Générale Nationale de la Fédération est soumis à une règle mathématique :

Nombre de fédérés franciliens en 2022 : 436. Conformément aux statuts de la FFS, il y a un électeur par structure déconcentrée de la région.

Liste des GE du CoSIF à l'AGN :

CDS75 : existant mais pas d'équipe

CDS77 : n'existe plus

CDS78 : Gilles Moutin

CDS91 : Marc Boureau

CDS92 : Arthur Perrin

CDS93 : Vincent Schneider

CDS94 : Françoise Lidonne

CDS95 : Viviane Menet-Bancel

et 1 représentant du CSR par tranche entamée de 100 licenciés diminué de 50 fois le nombre de CDS, avec au minimum un pour le CoSIF, soit, 2 GE pour le CoSIF.

CoSIF : Pierre Bancel et Philippe Brunet

Les grands électeurs se doivent de transmettre un pouvoir à un GE (de préférence de leur région) si le GE ne se rend pas à l'AGN.

Il n'y a pas d'élection puisque les grands électeurs sont élus pour l'olympiade sauf démission.

11. Questions diverses

Il n'y a pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11h50

La Secrétaire
Pascale Vivancos



Le président
Gaël Monvoisin



Annexe 1 – rapport d'activités 2022



CoSIF - COMITE SPELEOLOGIQUE D'ÎLE DE FRANCE

Association loi 1901, agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
5 Rue Campagne Première - 75014 Paris - www.cosif.fr

1. Actions menées en 2022 : et ça reprend des couleurs après deux années presque atones !

A. Commission plongée



* Stage « initiation à la plongée souterraine » à la Douix en juin réunissant 4 stagiaires, 2 cadres et un cadre stagiaire



B. Commission EFS



* ANNULE Stage « Techniques légères » : suite à l'accident mortel de Sabine aux cuves de Sassenage. Cet accident a été très dur et très lourd pour tous les spéléologues du Vercors dont les organisateurs du stage, Tristan Godet et Gaël Monvoisin.

C. Commission Canyon



* Stage initiateur en mai dans le Vercors couplé à un Stage perfectionnement : réunissant 8 stagiaires, 5 cadres, avec 20 personnes en public support

D. Commission SSF



E. Commission audiovisuelle

* Mise en ligne de vidéos sur le site du CoSIF grâce au travail de Guillaume Blanc, Sébastien Guiheneuf et Françoise Lidonne, à visionner sans modération.



* La commission audiovisuelle n'a pas organisé de stages de formation en photo ou vidéo cette année.

F. Commission Scientifique



* Projet chiroptères :

En tant qu'acteur du Comité de Pilotage du Plan Régional d'Actions (PRAC) pour la sauvegarde et la protection des Chiroptères, le CoSIF reste un point d'entrée pour accompagner des naturalistes locaux et étudier la présence de chiroptères dans les cavités, notamment avec Seine et Marne Environnement.

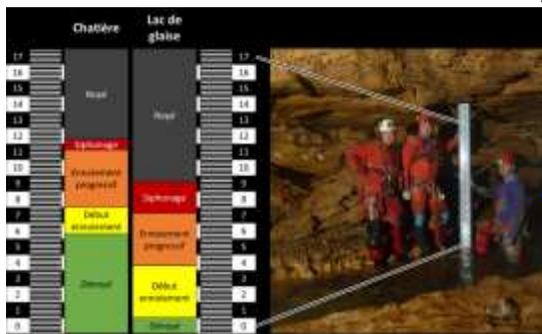


* Stage « chiroptères » février 2022, Eméville (60) :

Stage organisé pour la 13^e fois.

Objectifs du stage : apprendre à reconnaître les espèces observées localement et comment se comporter pour ne pas les déranger, et poursuivre le travail de recensement des chiroptères dans différentes carrières souterraines. Avec des observations dans les carrières Sarrazin et de Pierrefonds.

* Participation du CoSIF au suivi des niveaux d'eau à la Combe



aux Prêtres : le suivi des niveaux d'eau à la base des puits sont accessibles en ligne, sur le site du CoSIF et du CDS21, sécurisant ainsi la pratique spéléo. Le CoSIF est aux côtés des CDS93, 21, 10 et 92, il participe financièrement et au titre du maintien de la station hydrologique : <https://www.cosif.fr/suivi-de-niveau-de-la-riviere-a-la-combe-aux-pretres/>

Plusieurs spéléologues franciliens se sont occupés de remettre en route le système de communication des données, mis à mal par l'usure naturelle et le temps, merci à Gaëtan Perrier, Fabien Couturier, Vincent Schneider, Nadine et Christian Düger et Fabien Fécherouille.

* La « Journées Sciences et Explorations » a pu être à nouveau



organisée, pour la plus grande joie de tous

Au menu les gouffres volcaniques du Pertuis en Haute-Loire, le Projet Biocaf (Inventaire Biospéléologique des carrières franciliennes), explorations en Meuse et Haute Marne sur les traces du mulot, point sur les explorations en Crête (Karidi 2021), exploration en plongée souterraine.

G. Communication et autres actions

* **Edition de Lettre Spéléo Ile-de-France en mars 2022** reprise par Pascale Vivancos, avec les « moyens du bord », elle retrace les expéditions au Mexique, en Crête, aux Picos, des observations de pseudoscorpions en Ile-de-France, des retours sur les stages techniques légères et FTS, et sur la 30^e rencontre d'octobre :



* **Publication de cinq Newsletters**, reprise elle aussi avec les « moyens du bord » par Pascale Vivancos. Pour celle de novembre 2022, un hommage nourri à notre ami Spélaïon :



Daniel Teyssier alias Spélaïon



Daniel Teyssier (du 06/06/1946 au 06/11/2022)
(Pascale Vivancos)

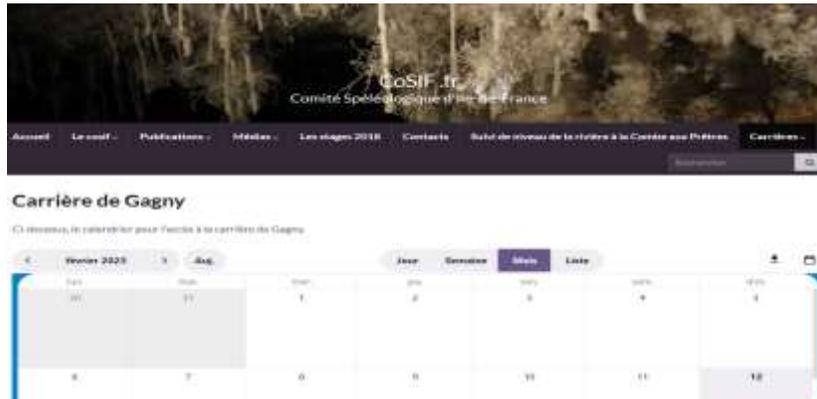
* **Le site Internet www.cosif.fr** a permis de présenter quelques événements.



*** Projet carrières :**

- les **carrières de sable de Larchant** sont maintenant accessibles sur autorisation dans le cadre de notre convention, entre mi-mars et mi-octobre, via un lien sur le site du CoSIF <https://www.cosif.fr/puisselet/>. Il y a eu 5 visites en 2022.
- idem pour les **carrières de gypse de Gagny**, pour lesquelles le CoSIF ne dispose pas de convention mais d'une autorisation d'accès de la part du propriétaire, via un lien sur le site du CoSIF <https://www.cosif.fr/gagny/>

- le Conseil de Paris du 14 au 17 novembre 2022 a validé une convention portée par l'IGC entre la ville de Paris et le CoSIF pour l'accès aux **carrières de la Gravelle** sous le bois de Vincennes. Cette convention est valable pour 3 ans et ne sera durable que si elle est appliquée à la lettre (notamment conditions d'accès, garde du puits et organisation/logistique sans faille).



Annexe 2 – comptes 2022

DEPENSES		RECETTES	
	2022 réalisé		2022 réalisé
Structure		Structure	
Fonctionnement	307,20	Dividende Depot	21,49
AGN	1552,06	AGN (FFS + Abandon)	1283,25
AG COSIF	169,73	FFS part cotisation	2293,95
Ouverture compte titre	0,00	PSF & sub expetionnel	8500,00
	0,00		0,00
frais d'avocat	4053,33	cheque non encaissé	0,00
Commissions		Commissions	
Plongée	0,00	Plongée	195,00
Audiovisuel	0,00	Audiovisuel	0,00
EFS	1835,09	EFS	0,00
SSF	2238,28	SSF	867,15
Scientifique	301,61	Scientifique	136,50
Canyon	8511,49	Canyon	9805,21
Aide cadres (EFS, EFPS,	392,70	Aide cadres (EFS, EFPS, SSF)	
Opérations		Opérations	
spéléofolies 2022 et CDS	700,58	recette exp. (Canyon + livres)	0,00
Expéditions	600,00	Carriere Gagny	150,00
licence init	0,00		0
frais d'avocat	0,00		0
materiel			0,00
operation jeune			0,00
Total I	20662,07		24962,55
Total I	4300,48	Total I	
Dotation aux provisions	0,00	Reprise de provisions	0,00
Avocat proces Arnaudet	4000,00	Avocat proces Arnaudet	4053,00
Developpement lieux de pratique	0,00	D eveloppement lieux de pratique	0,00
Aide DRJS emploi repport 2018		Aide DRJS emploi repport 2018	
Total II	24662,07	Total II	24962,55
Résultat exercice	300,48		

Annexe 3 – rapport des vérificateurs aux comptes

Rapport de vérification des comptes du Comité Spéléologique d'Ile de France pour l'exercice 2022.

Vérificateurs des comptes : Viviane et Pierre BANCEL

Conformément à notre mandat, nous avons procédé le 20 février 2023 à la vérification des comptes du COSIF pour l'année 2022 présentés par Christophe BABE, Trésorier du Comité Spéléologique d'Ile de France.

- Tous les justificatifs que nous avons demandés nous ont été fournis.
- Les comptes sont exacts et normalement tenus.
- Aucune irrégularité n'a été relevée.

En conséquence, nous ne soulevons aucune réserve et nous proposons à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport financier 2022.

Fait à Franconville le 20 février 2023.



Viviane MENET-BANCEL



Pierre BANCEL

Annexe 4 – projet de budget 2023

CHARGES		Total	PRODUITS		Total
1.Charges directes affectée à l'action		19 650,00 €	1.Ressources directes affectées à l'action		19 650,00 €
60 - Achat		1 750,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		7 550,00 €
Achat matières et fournitures		1 750,00 €	74 - Subventions d'exploitation		4 500,00 €
Autres fournitures		- €	Etat		
61 - Services extérieurs		11 150,00 €	* ffSpeleo		4 500,00 €
Locations		8 380,00 €	*		
Entretien et réparation		2 253,00 €	*		
Assurance		517,00 €	Région(s) :		0,00 €
Documentation		- €	*		
62 - Autres services extérieurs		6 750,00 €	Départements(s) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		3 000,00 €	*		
Publicité, publications		- €	Commune(s) :		
Déplacements, missions		3 750,00 €	*		
Services bancaires, autres		- €	*		
63 - Impôts et taxes			Organismes sociaux (à détailler)		
Impôts et taxes sur rémunérations			*		
Autres impôts et taxes			*		
64 - Charges de personnel			Fonds européens		
Rémunération des personnels			CNASEA (emplois aidés)		
Charges sociales					0,00 €
			Aides Privées		
Autres charges de personnel			Autres établissements publics		0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante			75 - Autres produits de gestion courante		7 600,00 €
66 - Charges financières			Cotisation		5 450,00 €
			Dons manuels Mécenats		2 150,00 €
67 - Charges exceptionnelles			76 - Produits financiers		- €
68 - Dotation aux amortissements			78 - Reprises sur amortissements et provisions		- €
1.Charges indirectes affectée à l'action			1.Ressources indirectes affectées à l'action		- €
Charges fixes de fonctionnement					
Frais financiers					
Autres					
TOTAL DE S CHARGES		19 650,00 €	TOTAL DE S PRODUITS		19 650,00 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		4 200,00 €	87 - Contributions volontaires en nature		4 200,00 €
Secours en nature			Bénévolat		4 200,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		- €	Prestation en nature		0,00 €
Personnel bénévole		4 200,00 €	Dons en nature		- €
TOTAL		23 850,00 €	TOTAL		23 850,00 €